

CHOMAGE

Un premier bilan de l'action gouvernementale

Nous le disions au moment de la présentation du plan de lutte pour l'emploi : au-delà de quelques aspects tout à fait positifs et confirmés depuis (essentiellement l'inversion de la tendance à « dégraisser » massivement dans les secteurs de la Santé, de l'Education, des PTT, de la SNCF, de la Fonction publique en général, sévissant sous Giscard, en son contraire : une embauche non négligeable), la logique de ce plan restait tout à fait celle de la productivité et de la compétitivité dans le cadre du système impérialiste-capitaliste. Il était donc pour l'essentiel tourné vers la modernisation et l'aide aux entreprises, spécialement les petites et moyennes, et préconisait pour les travailleurs « un partage des revenus coïncidant avec le partage du travail ».

BREF BILAN

La mesure « de loin la plus créatrice d'emplois », était, selon ce plan, la réduction du temps de travail et la « nouvelle croissance » ; la relance de la production devait être le moteur du dispositif, l'Etat prenant lui-même en charge le lancement de certains travaux (comme dans le logement, où cela générera en effet entre 10 000 et 30 000 emplois).

Dans cette même période (ces derniers mois), avant — il est vrai — que ne soient effectives notamment des mesures de réduction du temps de travail, le rythme d'accroissement du chômage restait en gros le même (le cap des deux millions de chômeurs étant franchi) ; sources principales : les licenciements (sous forme directe ou indirecte), la baisse globale et importante du nombre total d'emplois industriels, alors que la population active (il serait plus juste de dire, pouvant être active) continue évidemment de croître.

Il est clair que globalement, hormis les secteurs dépendant directement de

l'Etat, le processus de modernisation s'est poursuivi sous les mêmes formes qu'auparavant (sous Giscard) avec les mêmes conséquences sur l'emploi (voir les résultats dont se vantait récemment la direction de Peugeot) et sur les conditions de travail : par exemple, l'intensification des cadences encore dans l'automobile.

Il est bien certain que ce genre de constatation a motivé, pour accélérer le mouvement, la décision du gouvernement d'en passer par le moyen des ordonnances sur un certain nombre de questions.

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

La mesure la plus efficace, selon le plan, n'est pas encore en œuvre, certes. Mais l'on peut prévoir ce qu'elle sera : le processus engagé par le protocole du 17 juillet est suffisamment éclairant pour cela.

La réduction ne sera dans l'ensemble que d'une heure et cela, en fait, très théoriquement, le patronat gagnant en général en souplesse (et même en amplitude parfois) dans l'usage des heures supplémentaires.

La CGT comme la CFDT (au-delà de leurs attitudes différentes dans le processus de négociations) sont bien d'avis qu'il n'y aura pas là source de création d'emplois, le remplacement des travailleurs acceptant le départ en pré-retraite n'étant d'ailleurs que du strict maintien d'emplois.

Il est de plus possible que le processus, sans conduire à création d'emplois, donne au contraire au patronat des armes pour grignoter des acquis.

Le gouvernement n'ignore sans doute pas l'inefficacité de la mesure telle qu'elle va se présenter, puisqu'il envisage une incitation à « aller plus loin » : les contrats de solidarité, aide financière aux entreprises qui accepteraient de réduire

Le gouvernement a mis, dès son installation, au centre de ses préoccupations l'emploi.

Le premier ministre s'est déclaré chef de guerre contre le chômage ; de très nombreuses mesures prises ont été et sont présentées dans le cadre de cette guerre, ordonnées autour de cet objectif : stopper la courbe montante du chômage, créer des emplois, inciter les entreprises à embaucher. Un tel objectif ne peut que rencontrer l'assentiment des travailleurs ; l'emploi est toujours plus le problème numéro un et le chômage, la source de multiples et graves difficultés. Quelques mois après, quels sont les résultats des efforts déployés, du lancement devant l'Assemblée nationale du « plan de lutte pour l'emploi » aux tournées du premier ministre dans toute la France ?

Quelles sont les difficultés, les obstacles rencontrés ? Comment cette politique a été approuvée, soutenue ou non, relayée par les travailleurs et leurs organisations syndicales ?

Nous allons essayer de faire un peu le point sur toutes ces questions.

Gilles CARPENTIER



re plus la durée de travail pour créer des emplois.

LES CONTRATS DE SOLIDARITÉ

Cette proposition n'a pas eu d'écho favorable à ce jour, les seuls contrats passés, très rares d'ailleurs, l'ont été dans le cadre de municipalités, ce qui d'ailleurs n'est pas sans poser de graves problèmes aux travailleurs : le cas de Lille en témoigne.

Un sondage récent organisé dans ses rangs par la Confédération patronale des PME, note que 83% de ces entreprises (principalement visées par ces incitations)

n'ont pas l'intention d'embaucher ; 10% seulement l'envisagent.

C'est que la voie royale, bien moins contraignante que réduction du temps de travail et embauche, pour améliorer la productivité et la compétitivité, dans un marché dont l'extension ne s'annonce pas pour demain (en tout cas pas de façon nette), c'est le recours à l'emploi précaire, au chômage technique allié aux heures supplémentaires (pour faire face aux variations du marché), aux licenciements (y compris pré-retraite).

Il en est ainsi aujourd'hui. A entendre Yvon Chotard (numéro deux d'aujourd'hui et demain du CNPF) ces

jours derniers à la télévision, il n'y a pas d'objection de fond du patronat. Parlant à cette occasion de l'UNEDIC et du financement des retraites et pré-retraites, il a bien laissé entendre ce qui pourrait lever les obstacles.

L'ATTITUDE DU PATRONAT

En fait, il suffit que le patronat, tel ou tel patron, y trouve son compte et puisse mesurer les avantages comparés des diverses méthodes pour réduire ses coûts de production. Yvon Chotard demandait en somme au gouvernement de dire plus précisément combien il comptait payer, quel genre de contrepartie il pouvait y avoir.

De même d'ailleurs sur les comités locaux pour l'emploi : Yvon Chotard ne s'y montrait pas hostile... pourvu qu'ils n'aillent pas mettre leur nez dans les entreprises !

C'est une attitude plus générale du patronat qui se dessine aujourd'hui : tirer au mieux partie d'une situation non idéale, dangereuse peut-être, mais qui ne manque pas de perspectives, face à un gouvernement qui souhaite s'appuyer sur lui. Le récent dialogue patronat (« Vous nous écrasez de charges insupportables ») gouvernement (« Jamais un gouvernement n'a mis de tels moyens à votre disposition ») en est une sorte d'illustration... De fait, le patronat et ses amis de l'émajorité ont su manœuvrer « pour limiter les dégâts » : ils savent qu'ils peuvent marquer des points.

L'INTERVENTION DES TRAVAILLEURS

Il est indéniable que dans cette situation, l'intervention des travailleurs s'est manifestée de manière sensible à travers diverses actions : volonté manifeste de pousser pour faire bouger, pour faire avancer les choses.

Cela traduit le constat que ces choses ne bougent pas, en particulier dans les entreprises, malgré le changement du 10 mai. Si on en croit les sondages, cela provoque une certaine érosion de la confiance populaire (qui demeure toutefois large) dans le gouvernement actuel. Toutes choses dont la droite, l'ancienne majorité, ne manque pas de se saisir, sur tous les plans, pour peser sur le cours des choses.

Cette intervention des travailleurs est tout à fait nécessaire ; dans le rapport entre exploités et exploités, ce sont toujours les premiers qui dominent. Mais les travailleurs trouvent, depuis le 10 mai, un élargissement de leurs possibilités d'action, de leurs points d'appui. Cela se traduit, notamment sur le problème de l'emploi, par des formes diversifiées : à la lutte contre les licenciements (toujours difficile, nécessitant occupation par exemple face aux fermetures ou licenciements massifs) s'ajoutent le recensement des possibilités d'embauche, le lien entre embauche et amélioration des conditions de travail, des actions associant actifs et chômeurs, etc... avec démarches systématiques auprès des élus (voire du gouvernement) de la majorité. Démarches, auxquelles ne répondent pas les fins de non-recevoir (souvent brutales) qui sévissaient avant, et même si l'appui trouvé n'est pas toujours à la mesure des attentes.

Reste que sur de grandes questions comme le temps de travail, l'intervention des travailleurs reste dispersée (du fait même du processus engagé) face à des dangers qui pourtant menacent tous les travailleurs ; la division syndicale, non seulement persistante mais aggravée, pèse lourd, dans ce domaine comme dans la plupart des conflits et actions : c'est l'un des gros points noirs.

MEETING DE SOUTIEN A LA LUTTE DU PEUPLE PALESTINIEN

MARDI 1er décembre à 20 heures

Intervention du Représentant de l'OLP en France

Salle de la Mutualité

A l'initiative de l'Association de solidarité franco-arabe, avec la participation de nombreuses organisations françaises dont le PCML.

Vient de paraître

PROLETARIAT n°23

REVUE DU PARTI COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE

AU SOMMAIRE :

- Les communistes et la paix (Editorial)
- Nationalisations, capitalisme monopoliste d'Etat et intérêts de la classe ouvrière
- Décentralisation de l'Etat... et concentration capitaliste
- La viticulture du Midi : quel avenir ?
- Changer l'Etat ? Le réformer ou le détruire

Passer vos commandes : PROLETARIAT - B.P. 320 - 13213 MARSEILLE Cedex 1